Prévenir les risques professionnels
en agriculture avec la

CPHSCT IDF

C'est pro !

Fiche n°3 : Analyse d'un Accident du Travail

ANALYSE D'UN AT

La méthode de l'ARBRE DES CAUSES

Pourquoi rechercher les causes d'un AT?

- **Pour s'inscrire dans la démarche de prévention des risques :**
  Diagnostic – Evaluation – Mesure de prévention – Suivi des Réalisations
- **Pour faire face à 3 enjeux essentiels pour l'entreprise :**
  Humain et social - Economique - Juridique
- **Pour produire de la prévention**
- **Pour mettre à jour l'évaluation des risques** (Document Unique)
- **Pour former à la sécurité et donner des consignes de travail**

Les accidents du travail ou les incidents sont toujours la conséquence de plusieurs facteurs.
Trop souvent l'analyse s'arrête à un jugement sur la victime ! Ce qui est improductif du point de vue de la compréhension du phénomène accidentel et de la reconnaissance de la victime. Cette unique réflexion comportementale n'a que peu d'impact en terme de prévention et de management.

Des Faits à la Prévention

Pour accompagner les entreprises et leurs décideurs face à leurs responsabilités en matière de prévention, l'INRS a développé une méthode pratique de recherche des faits générateurs. Les résultats sont présentés sous la forme d'un graphique : L'ARBRE DES CAUSES. Si une ou plusieurs branches sont supprimées, l'AT ne peut survenir.

- **Analyser et Comprendre**
  - **Recueillir les faits et les Organiser en construisant l'arbre**
- **Comprendre et Agir**
  - **Rechercher, Proposer et Suivre l'application des solutions**
- **Agir et Prévenir**
  - **Détecter les facteurs potentiels d'accidents**
  - **Agir sur les risques pour anticiper les accidents**

Pour aller plus loin…

- **La méthode de l'arbre des causes** (réf. : ED 6163, disponible sur www.inrs.fr)
- **Suivre une formation proposée par la MSAIF** (☎ 01 49 85 54 10)

LA METHODE

Rechercher les faits le plus vite possible

- Ce qu'il faut éviter :
  - La recherche des responsabilités : «*A qui la faute?*»
  - Les solutions immédiates : « *Il n'y a qu'à…*»
  - Les informations a priori : « *C'est bien sûr parce que…*»
  - La confusion entre Faits et Opinions
- Fait : élément concret, précis, quantifiable, observable, objectif
  Notion de causalité et d'enchaînements logiques
- Opinion : point de vue interprété par son propre cadre de référence et accompagné de jugement de valeur
  Renvoit à la morale et la notion de culpabilité

Faits ou *« Opinions »*

F	Le chargement est inachevé	O	*« Omission dangereuse »*
F	Neutralise un dispositif de sécurité	O	*« Le travail est mal organisé »*
F	Le sol est mouillé	O	*« La formation est insuffisante »*
F	La machine est en panne	O	*« Sa position est peu sûre »*
F	Il porte des chaussures de ville	O	*« Il néglige de porter ses EPI »*
		O	*« Il n'a pas fait attention »*

Les faits pour une situation donnée concernent (ITAMAMI)

- L'Individu : personne – compétences – formation – ancienneté
- La Tache/Activité : ce qu'il fait
- Le Matériel utilisé : machine – outillage – produits
- Le Milieu dans lequel se déroule le travail : environnement et organisation du travail

La déclaration AT

« Paul, mécanicien, a été blessé par le choc d'une tuile »

2 questions pour construire l'analyse de l'AT :
- **Qu'a-t-il fallu pour que Paul soit bléssé ?**
- **Est-ce nécessaire et suffisant ?**

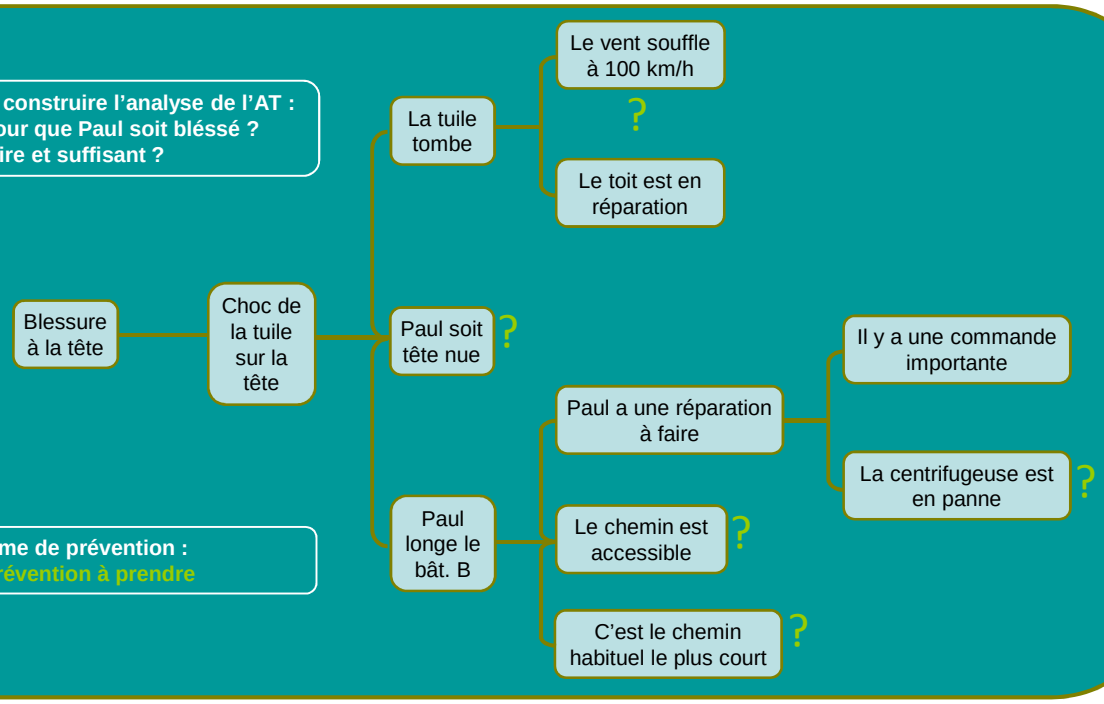

Des pistes en terme de prévention :
? : Mesures de prévention à prendre